

COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Caisse d'Épargne Auvergne Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 23 septembre 2022

I Fonctionnement du Comité Social et Économique

- 1) Approbation des Procès-Verbaux des séances plénières des 08 juillet et 26 août 2022
- 2) Date de la prochaine réunion de la Commission Formation Professionnelle
- 3) Date de la présentation des projets de Budgets et Plans de Développement 2023 de la CEPAL
- 4) Évolution de la masse salariale 2022
- 5) Augmentation de la prise en charge des frais de repas du Comité

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations, ruptures conventionnelles, tous les éloignés de l'entreprise
- 2) Restitution du baromètre interne de juin 2022
- 3) Résultats du sondage « maladies longues »
- 4) Présentation de :
 - l'accord relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels au sein du Groupe BPCE
 - l'accord relatif au parcours des salariés mandatés au sein du Groupe BPCE
 - l'accord sur la qualité de vie et des conditions de travail de la Branche Caisse d'Épargne
- 5) Nombre de salariés ayant utilisé la totalité des jours dans le cadre du forfait télétravail
- 6) Reliquat des congés 2022 durant la 1^{ère} semaine 2023

III Économie

- 1) Tendances et autres informations économiques : - compte-rendu d'activité du 2^{ème} trimestre 2022
 - arrêté des comptes au 30 juin 2022
 - situation à la fin du 2^{ème} quadrimestre 2022
- 2) Présentation de la phase 2 de la réorganisation commerciale dite « Projet BDD 2024 »
- 3) Avis sur le projet Banque de l'Orme (questions jointes)
- 4) Comment remonte la production journalière en agence ?
- 5) Présentation du projet « Full Access »
- 6) Booster de l'été : agences ayant déclenché sans déclenchement du Secteur
- 7) Agence de Chamalières : organisation du site, suppression d'un GAB
- 8) MySys, signature « perdue » et Conformité
- 9) SCPI « Pierval Santé » et BPCE SI : information des commerciaux

IV Santé, sécurité et conditions de travail

- 1) Compte-rendu succinct de la réunion plénière de la CSSCT du 16 septembre 2022
- 2) Approbation du compte-rendu de la réunion de la CSSCT du 10 juin 2022
- 3) Avis sur les informations relatives à la santé, la sécurité, et les conditions de travail : bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact)

Questions sur le projet « Banque de l'Orme »

- 1) Page 2 : si la CE Normandie et la CE Midi-Pyrénées sont dans une démarche de mutualisation, ne doit-on pas compter 13 Caisses d'Épargne adhérentes à la Banque de l'Orme ?
- 2) Page 8 : quel sera le niveau du poste envisagé à 80 K€ chargé ?
- 3) P8 : pourquoi le seuil à franchir pour avoir 3 ETP est-il de 300 avec la CELDA et de 350 sans elle ?
- 4) P8 : qu'est-il compté dans les 15 K€ de frais de fonctionnement ?
- 5) P8 : de quoi est composé le PNB Contentieux actuel de 58 K€ ? De quoi sera-t-il composé avec l'intervention de la Banque de l'Orme ?
- 6) P8 : vous annoncez un PNB positif dès l'année de lancement avec la CELDA, or le tableau fait état d'une 1^{ère} année 2024. Cela veut-il dire que nous allons fonctionner 1 an seuls et que la CELDA nous rejoindrait début 2024 ?